

Paris, le 26 mars 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 mars 2009, un anniversaire au goût amer...
Le collectif Ni pauvre, ni soumis ne désarme pas !

Un an déjà que la manifestation historique du mouvement Ni pauvre, ni soumis du 29 mars 2008 a eu lieu. Une manifestation qui rassemblait près de 100 associations et 35 000 personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante. Et une revendication : un revenu d'existence décent égal au SMIC pour les personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler en raison de leur handicap ou de leur maladie !



Un an après, toujours rien alors que la situation s'aggrave...

Depuis un an, les appels et les actions de « Ni pauvre, ni soumis » et les témoignages de détresse des personnes se multiplient dans toute la France...

Et le président de la République et le gouvernement ne veulent pas comprendre ni entendre :

- Ils promettent un meilleur niveau de vie par le travail à des personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler (et en des temps de chômage croissant...).
- Ils se félicitent d'une augmentation de l'allocation adulte handicapé (AAH) de plus de 4% par an, augmentation très insuffisante car laissant les personnes sous le seuil de pauvreté, et partielle car ne concernant pas les bénéficiaires de pensions d'invalidité ou de rentes d'accident du travail.

Les 29 janvier et 19 mars derniers, le collectif manifestait aux côtés des syndicats. Pas contre la crise, mais pour une citoyenneté réelle grâce à un revenu décent !

Entre le 27 et le 29 mars, des collectifs locaux Ni pauvre, ni soumis seront mobilisés et dans la rue : Marseille, Valence, Versailles, Amiens...

Le mouvement « Ni pauvre, ni soumis » demande d'urgence au président de la République et au gouvernement de prendre deux engagements d'ici le 29 mars prochain :

- **l'élargissement de la prime de solidarité active de 200 € prévue au 1^{er} avril 2009 à tous les bénéficiaires des minima sociaux (y compris les titulaires de l'allocation adulte handicapé ou de l'allocation supplémentaire d'invalidité), de rentes, de pensions dont le montant est en dessous du seuil de pauvreté ;**
- **l'ouverture dès aujourd'hui d'un « Grenelle de la solidarité » sur l'instauration d'un revenu d'existence.**

Pour tout savoir sur « Ni pauvre, ni soumis » : www.nipauvrenisoumis.org

Contacts presse :

APF - Sylvaine Séré de Rivières : 01 40 78 69 60 / 06 07 40 16 65 sylvaine.sere-de-rivieres@apf.asso.fr

FNATH - François Verny : 01 45 35 31 87 francois.verny@fnath.com

UNAPEI - Coralie Langlais - 01 44 85 50 83 c.langlais@unapei.org

AIDES – Marjolaine Bénard : 01 41 83 46 53 / 06 10 41 23 86 mbenard@aides.org
CISS - Marc Paris : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95 mparis@leciss.org
ACT-UP Paris- Marie Cuilliez 06 64 51 54 21 coordination-ds@actupparis.org
NAFSEP – Clémence Tourneur : 05 34 55 77 00 clemence.tourneur@nafsep.org
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE – Elodie Guimard : 01 40 78 91 96 / 06 21 57 75 20 eguimard@vaincrelamuco.org
FNAIR - Caroline Pascault - 01 46 34 60 60 cp@wellcom.fr